

Mesures diverses

Projets de regroupements et/ou fusions de directions d'écoles (à l'étude) :

- *Circonscription d'Altkirch*
 - Projet de convention entre les communes du RPI Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben, la commune de Tagsdorf et la commune de Wittersdorf concernant l'accueil des élèves des classes élémentaires à la rentrée 2022. Cette convention n'étant pas renouvelable pour la rentrée 2022, en attente de la délibération du SIAS Emlingen/Obermorschwiller/Heiwiller/Schwoben/Tagsdorf et des délibérations des conseils municipaux des 6 communes.
- *Circonscription de Guebwiller*
 - Projet de fusion de l'école maternelle intercommunale *L'Ill aux Enfants* (0680715H – 3 classes) et l'école élémentaire intercommunale (0681749G – 2 classes) d'Oberhergheim à la rentrée 2022. Direction unique en maternelle (5 classes). L'école maternelle intercommunale *L'Ill aux Enfants* devient une école primaire intercommunale (incidence décharge de direction +0,25). En attente de la délibération du conseil municipal de la commune d'Oberhergheim.
 - Projet de fusions des écoles entre l'école élémentaire *Jean Egen* (0681626Y – 2 classes) et l'école primaire (0680236M – 2 classes) de Lautenbach à la rentrée 2022. Direction unique 4 classes à l'école élémentaire *Jean Egen* qui devient primaire (incidence +0,25 de décharge de direction). En attente de la délibération du conseil municipal de la ville de Lautenbach.

Créations de regroupements et fusions de directions d'écoles (actés) :

- *Circonscription d'Altkirch*
 - Convention entre les communes du RPI Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben, la commune de Tagsdorf et la commune de Wittersdorf concernant l'accueil des élèves des classes élémentaires à la rentrée 2021. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Heiwiller en date du 09/04/2021, de Emlingen en date du 06/04/2021, de Tagsdorf en date du 11/04/2021, d'Obermorschwiller en date du 12/04/2021, de Wittersdorf en date du 08/06/2021, de Schwoben en date du 17/05/2022 et du SIAS Emlingen/Obermorschwiller/Heiwiller/Schwoben/Tagsdorf en date du 24/06/2021. La scolarisation des élèves de maternelle de Wittersdorf s'effectue à l'école maternelle intercommunale du RPI Emlingen/Obermorschwiller/Heiwiller/Schwoben/Tagsdorf en conformité avec l'avenant n°2 à la convention du 20/06/2019 entre le SIAS Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben/Tagsdorf et la commune de Wittersdorf concernant l'accueil d'enfants à la rentrée 2022. En conformité avec l'avenant n°2 signé conjointement par la présidente du SIAS, habilitée par une délibération du comité syndical du 30/03/2021 et par le maire de la commune de Wittersdorf en date du 24/06/2021 et en conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Wittersdorf en date du 08/06/2021.
 - Adhésion de la commune de Durlinsdorf au RPI Oberlarg/Courtavon/Levoncourt/Liebsdorf à la rentrée 2022. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Courtavon en date du 16/09/2021, de Durlinsdorf en date du 18/11/2021, d'Oberlarg en date du 30/11/2021, de Liebsdorf en date du 22/12/2021, de Levoncourt en date du 23/12/2021 et du SIAS Oberlarg/Courtavon/Levoncourt/Liebsdorf en date du 28/02/2022.
 - Fusion de l'école primaire de Durlinsdorf (0681451H) avec l'école primaire intercommunale du RPI Oberlarg/Courtavon/Levoncourt/Liebsdorf (0680450V) à la rentrée 2022. Direction unique (5 classes) à l'école primaire intercommunale du RPI Oberlarg/Courtavon/Levoncourt/Liebsdorf (maintien de la décharge de direction à 0,25 de droit et non plus à titre exceptionnel). En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Durlinsdorf en date du 10/03/2022, de Liebsdorf en date du 15/03/2022, d'Oberlarg en date du 05/04/2022, de Levoncourt en date du 14/04/2022, de Courtavon en date du 24/03/2022 et du SIAS Courtavon/Levoncourt/Liebsdorf/Oberlarg en date du 04/04/2022.

- Rupture de la convention entre la commune de Knœringue avec les communes de Muespach et de Muespach-le-Haut et retrait de la commune de Knœringue du regroupement pédagogique intercommunal Muespach-le-Haut/Muespach/Knœringue à la rentrée 2022 en conformité avec les deux délibérations du conseil municipal de la commune de Knœringue en date du 28/03/2022, avec la délibération du conseil municipal de la commune de Muespach-le-Haut en date du 29/03/2022 et avec la délibération du conseil municipal de la commune de Muespach en date du 11/04/2022.
- Création d'un RPI dispersé entre les communes de Muespach et de Muespach-le-Haut (maternelle et élémentaire) et fusion des écoles entre l'école maternelle du RPI Muespach/Muespach-le-Haut, l'école élémentaire du RPI Muespach-le-Haut et l'école élémentaire de Muespach à la rentrée 2022. Direction unique (6 classes) à l'école élémentaire de Muespach (incidence décharge de direction +0.33) ; cette école devient primaire En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Muespach-le-Haut en date du 29/03/2022 et de Muespach en date du 11/04/2022.
- *Circonscription de Guebwiller*
 - Fusion de l'école maternelle (0680703V) et de l'école élémentaire (0681625X) de la commune de Meyenheim à la rentrée 2022. En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Meyenheim en date du 03/02/2022. Direction (2 classes) à l'école élémentaire qui devient primaire.
 - Fusion de l'école maternelle *Magenta* (0680668G) avec l'école maternelle *Charles Kienzl* (0680667F) de Guebwiller à la rentrée 2022. Direction unique (9 classes) à l'école maternelle *Charles Kienzl* avec une demi-décharge de droit. En conformité avec la délibération du conseil municipal de la ville de Guebwiller en date du 23/05/2022.
- *Circonscription de Riedisheim*
 - Dissolution du RPI Rantzwiller/Kœtzingue à la rentrée 2022. En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Rantzwiller en date du 10/02/2022. Par délibération de la commune de Koetzingue en date du 14/04/2022, le conseil municipal refuse la sortie de la commune de Koetzingue du regroupement pédagogique intercommunal.
 - Fusion entre l'école primaire intercommunale *Charles Zumstein* de Magstatt-le-Bas (0680913Y) et l'école primaire intercommunale de Magstatt-le-Haut (0680914Z) à la rentrée 2022. Direction unique (4 classes) à Magstatt-le-Haut (incidence décharge de direction +0,25). En conformité avec la délibération du SIVOSC des Deux Magstatt en date du 01/04/2022 et des délibérations des conseils municipaux des communes de Magstatt-le-Bas en date du 11/04/2022 et de Magstatt-le-Haut en date du 27/04/2022.
- *Circonscription de Saint-Louis*
 - Création de RPC entre les communes de Folgensbourg et Knœringue à la rentrée 2022. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de la commune de Folgensbourg en date du 16/03/2022 et de la commune de Knœringue en date du 28/03/2022. Toutes les classes seront à Folgensbourg.
- *Circonscription de Thann*
 - Retrait des communes de Dolleren, d'Oberbruck, de Rimbach-près-Masevaux et de Sewen du RPI Dolleren/Oberbruck/Rimbach-près-Masevaux/Sewen et du syndicat intercommunal SDROWSK à la rentrée 2022. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Dolleren en date du 25/02/2022, de Sewen en date du 09/03/2022, de Rimbach-près-Masevaux en date du 17/03/2022 et de d'Oberbruck en date du 17/03/2022.
 - Convention signée entre les communes d'Oberbruck et de Rimbach-près-Masevaux pour la scolarisation des élèves de maternelle et de cycle 3 à Oberbruck et la scolarisation tout ou partie des élèves de cycle 2 à Rimbach-près-Masevaux à la rentrée 2022. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de la commune d'Oberbruck en date du 17/03/2022 et de la commune de Rimbach-près-Masevaux en date du 17/03/2022.
 - Fusion de l'école élémentaire d'Oberbruck (0681411P) avec l'école maternelle d'Oberbruck (0680713F) à la rentrée 2022. Direction unique (2 classes) à l'école maternelle d'Oberbruck en

conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune d'Oberbruck en date du 17/03/2022.

- Par délibération des conseils municipaux de la commune de Kirchberg en date du 21/04/2022, de la commune de Sickert en date du 03/04/2022 et de la commune de Wegscheid en date du 05/04/2022, ces trois communes décident de rester dans le SIS SDROWSK qui changera de dénomination à la rentrée 2022.

Action 1 – ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE

1. 1. Fermeture d'école

- *Circonscription de Wittenheim*
 - Fermeture de l'école maternelle *Robert Desnos* d'Illzach (0681423C). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la ville d'Illzach en date du 27/04/2022.

1.2. Postes de direction

- *Circonscription de Thann*
 - L'école maternelle de Sewen (0680587U) aura un poste de direction (transformation du poste d'adjoint en poste de direction).
- *Circonscription d'Illfurth*
 - Le poste de direction maternelle de l'école primaire *La Sirène de l'Ill* de BrunstattDidenheim (0680656U) devient une direction élémentaire à la rentrée 2022.

1.3. Classes TPS (Régularisation CTSD et CDEN de janvier et février 2022)

- *Circonscription de Colmar*
 - Fermeture d'une classe TPS à l'école maternelle *Les Primevères* (0681841G) de Colmar.
- *Circonscription de Mulhouse 3*
 - Fermeture d'une classe TPS à l'école maternelle *Les Tonneliers* (0680628N) de Mulhouse.

1.4. Dispositif classes GS dédoublée

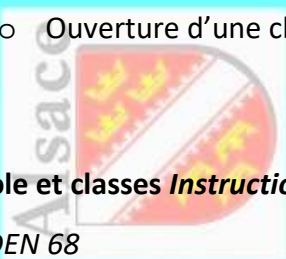
- *Circonscription de Mulhouse 1*
 - Fermeture d'une classe GS dédoublée à l'école maternelle *Sébastien Brant* (0681025V – REP+)
- *Circonscription de Mulhouse 2*
 - Ouverture d'une classe GS dédoublée à l'école maternelle *Lefebvre* (0681035F – REP+)
 - Ouverture d'une classe GS dédoublée au groupe scolaire *Henri Sellier* (0681312G – REP+)

1.5. Classe bilingue LCR

- *Circonscription de Colmar*
 - Transformation de la classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR à l'école maternelle *Les Mugets* (0681171D)
- *Circonscription de Guebwiller*
 - Transformation de la classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR à l'école maternelle *Les Oréades* d'Ensisheim (0680658W)
- *Circonscription de Mulhouse 2*
 - Transformation des 2 classes bilingues 16/8^{ème} LCR en 2 classes bilingues paritaires LCR en maternelle au groupe scolaire *Victor Hugo* (0681829U)
- *Circonscription de Riedisheim*
 - Transformation des 2 classes bilingues ordinaires en classes bilingues LCR en maternelle à l'école primaire *Jean d'Ormesson* de Habsheim (0681552T)

1.6. Classe *Instruction en famille*

- DSDEN 68
 - Ouverture d'une classe maternelle *Instruction en famille*



Action 2 – ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

2.1. Ecole et classes *Instruction en famille*

- DSDEN 68
 - Ouverture d'une école primaire (0681815D) pour l'*instruction en famille*. Cette école est composée d'une classe maternelle et de 2 classes élémentaires (dont le poste de direction)

2.2. Changement de statut d'une école

- Circonscription de Mulhouse 2
 - Le groupe Scolaire bilingue 16/8^{ème} *Victor Hugo* (0681829U) devient une école primaire bilingue paritaire.

2.3. Postes de direction

- Circonscription de Thann
 - L'école élémentaire de Rimbach-près-Masevaux (0681296P) aura un poste de direction (transformation du poste d'adjoint en poste de direction)
 - L'école élémentaire de Sewen (0681282Z) aura un poste de direction (transformation du poste d'adjoint en poste de direction)
- Circonscription de Colmar
 - Le poste de direction spécialisé de l'école élémentaire d'application *Jean-Jacques Rousseau* (0680191N) devient un poste de direction élémentaire (passe de l'action 6 à l'action 2)
- Circonscription d'Illfurth
 - Le poste de direction maternelle de l'école primaire *La Sirène de l'III* de Brunstatt-Didenheim (0680656U) devient une direction élémentaire à la rentrée 2022
- DSDEN 68
 - Le poste de direction de l'école primaire *Instruction en famille* sera une direction élémentaire

2.4. Poste CHAM

- Circonscription de Colmar
 - Ouverture conditionnelle de la 2^{ème} CHAM à l'école élémentaire *Jean-Jacques Rousseau* (0680191N)

2.5. Classes bilingues LCR

- Circonscription de Colmar
 - Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en élémentaire à l'école primaire *Serpentine* de Colmar (0680200Y)
- Circonscription d'Illfurth
 - Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en élémentaire à l'école primaire intercommunale *Les Mélèzes* du RPI Tagolsheim/Walheim (0681428H)
- Circonscription d'Ingersheim
 - Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en élémentaire à l'école primaire intercommunale *Du Chalmont* du RPI Liepvre/Rombach-le-Franc (0681384K)
- Circonscription de Mulhouse 1
 - Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en élémentaire au Groupe Scolaire *Pierrefontaine* (0681459S)

- *Circonscription de Mulhouse 2*
 - Fermeture de la 4^{ème} classe bilingue LCR en élémentaire et transformation des 3 classes bilingues 16/8^{ème} LCR en 3 classes bilingues paritaires LCR en élémentaire au groupe scolaire *Victor Hugo* (0681829U)

2.6. Classes *Instruction en famille*

- *DSDEN 68*
 - Ouverture de 2 classes élémentaires *Instruction en famille*

2.7. Dispositif classes *CP dédoublé*

- *Circonscription de Mulhouse 1*
 - Fermeture de la 4^{ème} classe *CP dédoublé* au groupe scolaire *La Fontaine* (0680996N – REP+)
- *Circonscription de Mulhouse 2*
 - Fermeture de la 6^{ème} classe *CP dédoublé* à l'école élémentaire *Wolf* (0681259Z – REP+)
 - Fermeture de la 5^{ème} classe *CP dédoublé* à l'école élémentaire *Paul Stintzi* (0681762W – REP+)
- *Circonscription de Mulhouse 3*
 - Ouverture de la 5^{ème} classe *CP dédoublé* à l'école élémentaire *Kléber* (0681558Z – école orpheline, hors Education prioritaire)

Action 3 – BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

3.1. Unité pédagogique d'élèves arrivants allophones (UPE2A)

- *Circonscription de Mulhouse 2 et circonscription de Mulhouse 3*
 - Transfert du demi-poste UPE2A NSA de l'école élémentaire *Nordfeld* (0680984A) vers l'école élémentaire *Kléber* (0681558Z)
- *Circonscription de Saint-Louis*
 - Ouverture d'un demi-poste UPE2A à l'école élémentaire *Galilée* de Saint-Louis (0681343R)
- *Circonscription de Wintzenheim*
 - Ouverture d'un demi-poste UPE2A à l'école élémentaire de Munster (0681507U)

3.2. ULIS-écoles

- *Circonscription de Colmar*
 - Projet d'ouverture d'une ULIS-école à l'école primaire *Jean Macé* (0681630C)
- *Circonscription de Guebwiller*
 - Fermeture de la 2^{ème} ULIS-école à l'école élémentaire *Emile Storck* de Guebwiller (0680225A)
 - Ouverture d'une ULIS-école à l'école primaire *Jeanne Bucher* de Guebwiller (0681716W)
- *Circonscription de Mulhouse 1*
 - Annulation de l'ouverture d'une ULIS-école à l'école élémentaire *Louis Pergaud* (0681143Y)
- *Circonscription de Mulhouse 2*
 - Annulation de l'ouverture d'une ULIS-école dans la circonscription
- *Circonscription de Riedisheim*
 - Ouverture d'une ULIS-école à l'école élémentaire *Bartholdi* de Riedisheim (0681807V)
- *Circonscription de Wittelsheim*
 - Annulation de l'ouverture d'une Uli école dans la circonscription

3.3. Etablissements spécialisés

- *Circonscription de Wittelsheim*
 - Ouverture d'un poste UEMA à l'IME *Institut Saint-André* de Cernay (0681240D), rattaché à l'école maternelle *Centre* de Wittelsheim (0680610U)

3.4. ASH

- Transformation du poste *Référent autisme* rattaché pour 0,5 au *Centre Hospitalier* de Rouffach (0681600V) et pour 0,5 à la *DSDEN* (0689999Z) en poste *Chargé de mission autisme* implanté auprès de l'IEN A.S.H (0680102S).

Action 4 – FORMATION

4.1. Postes Action de formation Education Prioritaire

- *Circonscription de Mulhouse 1*
 - Le poste implanté au groupe scolaire *La Fontaine* (0680996N) sera implanté à l'école élémentaire *Furstenberger* (0681311F) à la rentrée 2022.

Action 5 – REMPLACEMENT

5.1. Postes *Brigade Formation*

- *Circonscription d'Illfurth*
 - Ouverture de 2 postes de brigade formation implantés à l'école primaire *Albert Schweitzer* de Dannemarie (0681763X)
- *Circonscription de Riedisheim*
 - Ouverture de 3 postes de brigade formation implantés au groupe scolaire *Picasso - Jacques Schmidt* de Sierentz (0681553U)

Régularisation rentrée 2021 :

- *Circonscription de Riedisheim*
 - Implantation d'un poste de brigade formation au groupe scolaire *Picasso - Jacques Schmidt* de Sierentz (0681553U)
- *Circonscription de Thann*
 - Implantation de 3 postes de brigade formation à l'école primaire de Burnhaupt-le-Bas (0681336H)

5.2. Postes *ZIL*

- *Circonscription de Guebwiller*
 - Transfert d'un poste *ZIL* de l'école maternelle *Magenta* de Guebwiller (0680668G) vers l'école maternelle *Kienzl* de Guebwiller (0680667F)
- *Toutes circonscriptions*
 - Ouverture d'un demi-poste *ZIL* par circonscription (soit 7,5 postes) pour renforcer la formation

Action 6 – PILOTAGE – ENCADREMENT

6.1. Postes de conseillers pédagogiques

- *Circonscription de Riedisheim*
 - Ouverture d'un quart de poste *CPLV*
- *Circonscription de Saint-Louis*
 - Ouverture d'un quart de poste *CPLV*

Transfert du poste *CP EPS* départemental de la gestion budgétaire du 2nd degré (BOP 141) vers la gestion budgétaire du 1^{er} degré (BOP 140).

Le poste de *CP Formateur maîtrise de la langue* est transféré de la circonscription de Colmar (0680119K) vers la circonscription de Mulhouse 1 (0680122N)

6.2. Postes de direction

- *Circonscription de Colmar*
 - Le poste de direction spécialisé de l'école élémentaire d'application *Jean-Jacques Rousseau* (0680191N) devient un poste de direction élémentaire (passe de l'action 6 à l'action 2)

6.3. Décharges de direction à titre exceptionnel non maintenues

- *Circonscription d'Altkirch*
 - École primaire intercommunale du RPI Oberlarg/Courtavon/Levoncourt/Liebsdorf (0680450V) : 0,25 de décharge de direction de droit (5 classes)
- *Circonscription de Colmar*
 - A l'école élémentaire *Jean-Jacques Rousseau* (0680191N), la décharge complète à titre exceptionnel pour un an n'est pas maintenue. Cette école a une décharge de 0,33 de droit (7 classes)

6.4. Nouvelles décharges de direction à titre exceptionnel

- *Circonscription d'Altkirch*
 - A l'école primaire intercommunale du RPI Manspach/Altenach/Fulleren/Strueth/Mertzen/SaintUlrich (0680459E), une décharge de 0,08, à titre exceptionnel, au titre de la gestion d'un RPID à multi-sites, est accordée.
- *Circonscription de Guebwiller*
 - A l'école maternelle *Charles Kienzl* de Guebwiller (0680667F), une décharge de 0,25, à titre exceptionnel, pour la gestion de 2 sites et pour la préparation d'un déménagement sur le site *Le Louvre*, à l'horizon 2025 est accordée.

6.5. Décharge *Assistant de prévention Haut-Rhin Sud* non maintenue

Cette décharge de 0,5, implantée sur le poste de direction du groupe scolaire *Curie - Freinet* de Wittenheim (0680972M) n'est pas maintenue. Cette école conserve sa décharge complète de droit (13 classes)

Action 7 – PERSONNELS EN SITUATIONS DIVERSES

7.1. Postes destinés aux personnels en situations diverses (fonction administrative)

- DSDEN 68
 - Ouverture d'un poste *assistant de prévention Haut-Rhin Sud*